



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E109081

VALABLE JUSQU'AU 18/09/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/03/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 8 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2008B279

Siret : 503 230 815 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 21 8122

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 707048550032

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 707048550032

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : AQUA THERMIC EURL

2 PLACE GENERAL VIARD
21310 MIREBEAU SUR BEZE

Téléphone : 03 80 36 70 87

Portable : 06 85 06 32 21

Site Internet :

E-mail : info@aquathermic21.fr

Responsabilité légale :
BAUBICHET DAVID GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	06/02/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	06/02/2023
5241 PROB	Installation de chauffage solaire et ecs	06/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chauffage et/ou eau chaude solaire	06/02/2023
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	06/02/2023
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	06/02/2023
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	06/02/2023
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	06/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON
BATIMENT LE MAJOR
170 AVENUE JEAN JAURES
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.